



# CCAM V2 pour le Médecin Généraliste

libellés, codes, tarifs, modificateurs, utilisation de la majoration M pour soins d'urgence

c.leicher@medsyn.fr

Avant utilisation, il faut connaître la technique du codage

Seul cumul possible CCAM / actes cliniques: ECG cabinet et domicile

Cumul de deux actes techniques possibles: le 2ème est tarifé à 50% de sa valeur

Plusieurs cotations d'actes ont baissé, voire ont disparu (pansements brulures ...)

Liste des modificateurs: 4 modificateurs peuvent être tarifés au plus par acte		
MODIFICATEURS	CODES	VALEURS
Acte réalisé en urgence par pédiatres et omnipraticiens de 20h à 00h et 6h à 8h	P	35,00
Acte réalisé en urgence par les pédiatres et omnipraticiens de 00h à 06h	S	40,00
Acte réalisé en urgence un dimanche ou un jour férié	F	19,06
Acte réalisé en urgence à son cabinet par un médecin généraliste (ancien K 14)	M	26,88
Réalisation d'un acte de radiographie conventionnelle ou de scanographie chez un patient de moins de 5 ans	E	plus 49%
Majoration du tarif pour acte de contrôle radiographique de segment de squelette immobilisé par contention rigide	D	plus 24%
Réalisation d'une radiographie comparative	C	plus 49%
Majoration pour traitement d'une fracture ou d'une luxation ouverte	L	plus 20%
Actes soumis à entente préalable: indiquer (à D de l'identification médecin)	date accord préalable	
Association d'actes: acte 1 coté à 100%	code = 1	dans case
Association d'actes: 2ème acte coté à 50%	code = 2	"association"
Acte bilatéral : facturer deux fois le même acte avec le code association correspondant		
Autres modificateurs: R H Q V W C A G 6 8 J K 7 T Z Y B	radiothérapie anesthésie...	
Le modificateur M est utilisable si M figure colonne de G.	M	26,88

M	LIBELLE	CODE	TARIF en Euros	Tarif avec M	Modificateurs possibles	Note
---	---------	------	----------------	--------------	-------------------------	------

## 1 TETE

### Suture de la Face

M	Suture de plaie du sourcil	BACA008	23,60	50,48	F-P-S-U	
M	Suture d'une plaie cutanée d'une paupière, sans atteinte du bord libre Avec ou sans : suture de plaie du sourcil homolatéral	BACA002	23,60	50,48	F-P-S-U	
M	Suture d'une plaie cutanée d'une paupière, avec atteinte du bord libre Avec ou sans : suture de plaie du sourcil homolatéral	BACA005	62,70	89,58	F-P-S-U	
M	Suture de plaies cutanées multiples unilatérales ou bilatérales des paupières, sans atteinte du bord libre	BACA007	76,63	103,51	A, F, J, K, M, P, S, U, 7	
M	Parage et/ou suture de plaie du nez	GAJA002	28,28	55,16	F-P-S-U	
M	Parage et/ou suture de plaie cutanée non transfixiante de lèvre	HAJA003	21,73	48,61	F-P-S-U	
M	Parage et/ou suture de plaie transfixiante de lèvre	HAJA006	28,75	55,63	F-P-S-U	
M	Parage et/ou suture d'une plaie muqueuse intrabuccale	HAJA010	17,76	44,64	F-P-S-U	
M	Parage et/ou suture de plaies muqueuses intrabuccales multiples	HAJA007	25,24	52,12	F-P-S-U	
M	Parage et/ou suture de plaie de la langue	HAJA009	20,72	47,60	F-P-S-U	
M	Parage et/ou suture de plaie de l'auricule	CAJA002	25,94	52,82	F-P-S-U	
M	Parage et/ou suture de plaie superficielle de la peau de la face de moins de 3 cm de grand axe *	QAJA013	31,35	58,23	F-P-S-U	
M	Parage et/ou suture de plaie superficielle de la peau de la face de 3 cm à 10 cm de grand axe *	QAJA005	45,57	72,45	F-P-S-U	
M	Parage et/ou suture de plaie superficielle de la peau de la face de plus de 10 cm de grand axe *	QAJA002	48,38	75,26	F-P-S-U	
M	Parage et/ou suture de plaie profonde de la peau et des tissus mous de la face de moins de 3 cm de grand axe *	QAJA004	62,70	89,58	F-P-S-U	
M	Parage et/ou suture de plaie profonde de la peau et des tissus mous de la face de moins de 3 cm à 10 cm de grand axe *	QAJA006	73,36	100,24	F-P-S-U	
M	Parage et/ou suture de plaie profonde de la peau et des tissus mous de la face de plus de 10 cm de grand axe *	QAJA012	81,78	108,66	F-P-S-U	

### Petite chirurgie et gestes divers sur la tête

M	Tamponnement nasal antérieur	GABD002	22,01	48,89	F-P-S-U	
M	Tamponnement nasal antérieur et postérieur	GABD001	31,41	58,29	F-P-S-U	

	Ablation de corps étranger de la cavité nasale (avec ou sans endoscopie)	GAGD002	18,12		F-P-S-U	
	Mise à plat de lésion infectieuse du cuir chevelu	QAPA002	46,77		F-P-S-U	
	Ablation d'un corps étranger superficiel de la peau du visage ou des mains	QAGA003	36,68		F-P-S-U	
	Ablation de plusieurs corps étrangers superficiels de la peau du visage et/ou des mains	QAGA002	56,54		F-P-S-U	
	Séance de destruction de 1 à 10 lésions cutanées superficielles du visage, par agent chimique ou par cryothérapie de contact	QANP007	28,80		Aucun	
	Incision unilatérale ou bilatérale de collection de paupière: Incision d'abcès, d'hématome, de kyste de la paupière Avec ou sans : suture de la paupière	BAPA002	62,70		F-P-S-U	
	Ablation d'un corps étranger superficiel de la cornée	BDGP002	20,90		F-P-S-U	
	Ablation de corps étrangers superficiels multiples unilatéraux ou bilatéraux de la cornée	BDGP003	22,84		F-P-S-U	
	Ablation unilatérale ou bilatérale de bouchon de cérumen ou de corps étranger du méat acoustique externe	CAGD001	16,00		F-P-S-U	

\* En cas de parage et/ou de suture de plaies multiples, additionner les longueurs des plaies traitées, par localisation et par type de plaies.

## 2 CŒUR ET VAISSEAUX

### Cœur

	Electrocardiographie sur au moins 12 dérivations	DEQP003	13,07		F-P-S-U	cumul avec C et V possible
	Supplément pour électrocardiographie réalisée au domicile du patient	YYYY490	9,60		Aucun	
	Électrocardiographie sur au moins 2 dérivations, avec enregistrement continu pendant au moins 24 heures (Holter)	DEQP005	77,01			

### Divers

	Évacuation d'une thrombose hémorroïdaire externe	EGJA001	62,70		F-P-S-U	
	Excision d'une thrombose hémorroïdaire	EGFA007	62,70		F-P-S-U	
	Séance de sclérose de varice du membre inférieur, par injection intraveineuse transcutanée sans guidage	EJNF002	14,29		Aucun	
	Contention veineuse fixe prenant au moins 2 segments de membre, par pose de bande collante ou cohésive	EQBP001	11,06		Aucun	

## 3 SYSTEME URINAIRE

	Evacuation de la vessie par cathétérisme transitoire sondage vésical évacuateur	JDJD001	13,69		F-P-S-U	
	Pose d'une sonde urétrovésicale sondage vésical à demeure	JDL001	12,52		F-P-S-U	
	Changement d'une sonde urétrovésicale	JDKD002	12,52		F-P-S-U	

## 4 APPAREIL GENITAL FEMININ

	Pose d'un dispositif intra-utérin	JKLD001	38,40		Aucun	
	Ablation d'un dispositif intra-utérin, par voie vaginale	JKGD004	0,00		Aucun	
	Changement d'un dispositif intra-utérin	JKKD001	38,40		Aucun	
	Ablation d'un dispositif intra-utérin par un matériel intra-utérin de préhension, par voie vaginale	JKGD001	62,70		Aucun	
	Incision de la glande vestibulaire majeure (de Bartholin)	JMPA001	46,73		A-F-J-K-P-S-U	

### Accouchement

	Accouchement céphalique unique par voie naturelle chez une primipare	JQGD010	313,50		F-P-S-U	
	Accouchement céphalique unique par voie naturelle chez une multipare	JQGD012	313,50		F-P-S-U	
	Accouchement unique par le siège par voie naturelle, chez une primipare	JQGD004	313,50		F-P-S-U	
	Accouchement unique par le siège par voie naturelle, chez une multipare	JQGD001	313,50		F-P-S-U	
	Accouchement multiple par voie naturelle, chez une primipare	JQGD002	418,00		F-P-S-U	
	Accouchement multiple par voie naturelle, chez une multipare	JQGD007	418,00		F-P-S-U	

## 5 APPAREIL GENITAL MASCULIN

	Réduction manuelle d'un paraphimosis	JHEP001	0,00		Aucun	
	Réduction chirurgicale d'un paraphimosis	JHEA003	38,79		A-F-J-K-P-S-U	
	Libération d'adhérences du prépuce du pénis	JHPA003	0,00		Aucun	

**6 MEMBRE SUPERIEUR****Traumatologie**

M	Contention orthopédique unilatérale ou bilatérale de fracture de la clavicule, avec ou sans réduction *	MADP001	41,80	68,68	F-P-S-U	tarif modifié
M	Réduction orthopédique d'une luxation scapulo-humérale	MEEP002	34,11	60,99	F-P-S-U	tarif modifié
	Réduction orthopédique d'une pronation douloureuse du coude	MFEP001	31,35		F-P-S-U	nouveau
M	Confection d'une contention souple d'une articulation du membre supérieur *	MZMP001	31,35	58,23	F-P-S-U	tarif modifié
M	Confection d'un appareil rigide d'immobilisation du poignet et/ou de la main *	MGMP002	23,36		F-P-S-U	
M	Réduction orthopédique d'une luxation ou luxation-fracture acromioclaviculaire ou sternoclaviculaire	MEEP001	32,70	59,58	F-P-S-U	
M	Réduction orthopédique d'une luxation ou d'une luxation-fracture du coude	MFEP002	62,83	89,71	F-P-S-U	
M	Réduction orthopédique d'une luxation ou d'une luxation-fracture carpométacarpienne	MHEP004	51,64	78,52	F-P-S-U	
M	Réduction orthopédique d'une luxation ou d'une luxation-fracture trapézométacarpienne	MHEP003	51,64	78,52	F-P-S-U	
M	Réduction orthopédique d'une luxation ou d'une luxation-fracture métacarpophalangienne ou inter-phalangienne d'un doigt	MHEP002	33,44	60,32	F-P-S-U	
M	Réduction orthopédique de plusieurs luxations et/ou luxations-fractures métacarpophalangiennes et/ou inter-phalangiennes de doigt	MHEP001	64,70	91,58	F-P-S-U	
M	Confection d'un appareil rigide d'immobilisation thoracobrachial *	ZDMP013	63,30	90,18	F-P-S-U	
M	Confection d'un appareil rigide d'immobilisation brachio-antébrachio-palmaire *	ZDMP017	34,57	61,45	F-P-S-U	
M	Confection d'un appareil rigide d'immobilisation antébrachiopalmaire *	ZDMP014	25,23	52,11	F-P-S-U	
M	Confection d'un appareil rigide d'immobilisation des doigts *	MHMP005	23,60	50,48	F-P-S-U	

**Autres**

	Incision ou excision d'un panaris superficiel	MJPA010	26,64		A-F-P-S-U	
	Confection d'une attelle de posture ou de mobilisation du poignet et/ou de la main *	MGMP001	28,82		F-P-S-U	

\* L'immobilisation provisoire préalable à un traitement sanglant ne peut être facturée

**VII - COLONNE VERTEBRALE**

M	Confection d'un appareil rigide d'immobilisation de la colonne vertébrale cervicale sans appui occipitomentonnier ou fronto-occipito-mentonnier	LDMP001	63,07		F-P-S-U	
M	Confection d'un appareil rigide d'immobilisation de la colonne vertébrale cervicale avec appui occipitomentonnier ou fronto-occipito-mentonnier	LDMP002	67,75	94,63	F-P-S-U	
M	Confection d'un appareil rigide d'immobilisation de la colonne vertébrale cervicale et thoracique	LDMP003	74,30	101,18	F-P-S-U	
M	Confection d'un appareil rigide d'immobilisation de la colonne vertébrale lombale	LFMP001	62,70	89,58	F-P-S-U	
M	Confection d'un appareil rigide d'immobilisation de la colonne vertébrale thoracique et lombale	LEMP001	62,70	89,58	F-P-S-U	

**VIII - MEMBRE INFERIEUR****Divers**

	Ponction ou cytoponction d'une articulation du membre inférieur, par voie transcutanée sans guidage, avec ou sans examen du liquide synovial au microscope	NZHB002	19,16		aucun	
	Evacuation de collection articulaire du membre inférieur, par voie transcutanée sans guidage	NZJB001	39,20		F-P-S-U	
	Injection thérapeutique d'agent pharmacologique dans une articulation ou une bourse séreuse du membre inférieur, par voie transcutanée sans guidage	NZLB001	19,82		Aucun	
	Confection d'une attelle de posture ou de mobilisation de la cheville *	NGMP002	27,49		F-P-S-U	

**Traumatologie**

M	Confection d'une contention souple du genou	NFMP001	41,80	68,68	F-P-S-U	tarif modifié
M	Confection d'une contention souple de la cheville et/ou du pied, ou confection d'une semelle plâtrée	NGMP001	20,90	47,78	F-P-S-U	tarif modifié
M	Confection d'un appareil rigide d'immobilisation fémorocrural fémoro-jambier, fémoro-pédieux ou cruropédieux jambo-pédieux, confection d'une botte plâtrée *	ZEMP005	27,57	54,45	F-P-S-U	tarif modifié
	Confection d'une attelle de posture ou de mobilisation du genou *	NFMP002	36,70		F-P-S-U	
M	Réduction orthopédique d'une luxation traumatique de l'articulation coxofémorale, avec contention par appareillage rigide pelvipédieux	NEEP004	114,95	141,83	F-P-S-U	
M	Réduction orthopédique d'une luxation de prothèse de l'articulation coxofémorale	NEEP002	83,60	110,48	F-P-S-U	

M	Réduction orthopédique d'une luxation de la patelle	NFEP001	35,75	62,63	F-P-S-U
M	Réduction orthopédique d'une luxation ou d'une luxation-fracture de l'articulation fémorotibiale	NFEP002	59,13	86,01	F-P-S-U
M	Réduction orthopédique d'une luxation tibiotalienne ou d'une luxation-fracture du tarse	NGEP001	43,93	70,81	F-P-S-U
M	Confection d'un appareil rigide d'immobilisation pelvifémoral, pelvicrural pelvijambier ou pelvipédieux*	ZEMP010	64,47	91,35	F-P-S-U
M	Confection d'un appareil rigide d'immobilisation pelvibifémoral, pelvibicrural pelvijambier ou pelvipédieux *	ZEMP002	94,05	120,93	F-P-S-U
M	Confection d'un appareil rigide d'immobilisation solidaire bifémorocrural bifémorojambier ou bifemoropédieux *	ZEMP009	94,05	120,93	F-P-S-U

\* L'immobilisation provisoire préalable à un traitement sanglant ne peut être facturée.

## IX - PEAU

	Evacuation de collection superficielle et/ou profonde de la peau et des tissus mous, par voie transcutanée sans guidage	QZJB002	22,43		F-P-S-U
	Evacuation de collection superficielle de la peau, par abord direct	QZJA009	19,64		F-P-S-U

### Corps étrangers

	Ablation d'un corps étranger superficiel de la peau, en dehors du visage et des mains	QZGA004	26,64		F-P-S-U
	Ablation de plusieurs corps étrangers superficiels de la peau, en dehors du visage et des mains	QZGA007	43,23		F-P-S-U
	Ablation d'un corps étranger superficiel de la peau du visage ou des mains	QAGA003	36,68		F-P-S-U
	Ablation de plusieurs corps étrangers superficiels de la peau du visage et/ou des mains	QAGA002	56,54		F-P-S-U
	Ablation d'un corps étranger profond des tissus mous, en dehors du visage et des mains	QZGA003	47,89		F-P-S-U
	Ablation d'un corps étranger profond des tissus mous du visage ou des mains	QAGA004	54,68		F-P-S-U
	Ablation de plusieurs corps étrangers profonds de la peau et des tissus mous, en dehors du visage et des mains	QZGA006	69,85		F-P-S-U
	Ablation de plusieurs corps étrangers profonds de la peau et des tissus mous du visage et/ou des mains	QAGA001	77,34		A-F-P-S-U-7

### Ablations de lésions

	Séance de destruction de 1 à 5 lésions cutanées superficielles, par électrocoagulation	QZNP013	20,85		Aucun
	Séance de destruction de 6 lésions cutanées superficielles ou plus, par électrocoagulation	QZNP025	23,67		Aucun
	Séance de destruction de 1 à 10 lésions cutanées superficielles, par agent chimique ou par cryothérapie de contact, en dehors du visage	QZNP004	20,38		Aucun
	Séance de destruction de 11 à 50 lésions cutanées superficielles par agent chimique ou par cryothérapie de contact, en dehors du visage	QZNP012	22,73		Aucun
	Séance de destruction de 51 lésions cutanées superficielles ou plus, par agent chimique ou par cryothérapie de contact, en dehors du visage	QZNP005	25,55		Aucun
	Séance de destruction de 1 à 10 lésions cutanées superficielles du visage, par agent chimique ou par cryothérapie de contact	QANP007	28,80		Aucun
	Séance de destruction de 11 lésions cutanées superficielles du visage ou plus, par agent chimique ou par cryothérapie de contact	QANP005	30,81		Aucun
	Exérèse tangentielle de 1 à 20 molluscum contagiosum	QZFA010	20,62		Aucun
	Exérèse tangentielle de 21 molluscum contagiosum ou plus	QZFA015	24,85		Aucun
	Exérèse tangentielle de 1 à 5 lésions cutanées (hors molluscum)	QZFA028	22,50		Aucun
	Exérèse tangentielle de 6 lésions cutanées ou plus (hors molluscum)	QZFA021	24,38		Aucun
	Exérèse de 1 à 5 lésions cutanées, par curetage	QZFA013	17,24		Aucun
	Exérèse de 6 lésions cutanées ou plus, par curetage	QZFA022	20,53		
	Exérèse de lésion superficielle de la peau par excision d'une zone cutanée de moins de 5 cm <sup>2</sup>	QZFA036	28,80		F-P-S-U
	Exérèse de lésion superficielle de la peau par excision de 2 à 5 zones cutanées de moins de 5 cm <sup>2</sup>	QZFA031	33,39		F-P-S-U

### Autres

	Ponction ou cytoponction de lésion superficielle, par voie transcutanée sans guidage	ZZHB001	19,20		Aucun
	Ablation ou changement d'implant pharmacologique souscutané	QZGA002	41,80		F-P-S-U
	Ablation d'un système diffuseur ou d'une pompe souscutané implanté	QZGA010	41,80		F-P-S-U

### Traumatologie / Sutures

	Evacuation d'un hématome infra-unguéal, par voie transunguéale	QZJB001	10,18		Aucun
--	--	---------	-------	--	-------

M	Parage et/ou suture de plaie superficielle de la peau de moins de 3 cm de grand axe, en dehors de la face *	QZJA002	22,43	49,31	F-P-S-U	
M	Parage et/ou suture de plaie superficielle de la peau de 3 cm à 10 cm de grand axe, en dehors de la face *	QZJA017	31,08	57,96	F-P-S-U	
M	Parage et/ou suture de plaie superficielle de la peau de plus de 10 cm de grand axe, en dehors de la face *	QZJA015	34,36	61,24	F-P-S-U	
M	Parage et/ou suture de plaie profonde de la peau et des tissus mous de moins de 3 cm de grand axe, en dehors de la face et de la main *	QZJA016	44,15	71,03	F-P-S-U	
M	Parage et/ou suture de plaie profonde de la peau et des tissus mous de 3 cm à 10 de grand axe, en dehors de la face et de la main *	QZJA012	48,36	75,24	F-P-S-U	
M	Parage et/ou suture de plaie profonde de la peau et des tissus mous de plus de 10 cm de grand axe, en dehors de la face et de la main *	QZJA001	56,08	82,96	F-P-S-U	
M	Parage et/ou suture de plaie profonde de la peau et des tissus mous de la main	QCJA001	62,70	89,58	F-P-S-U	
M	Parage et/ou suture d'une plaie pulpo-unguéale	QZJA022	54,68	81,56	F-P-S-U	
M	Parage et/ou suture de plusieurs plaies pulpo-unguéales	QZJA021	81,80	108,68	F-P-S-U	

\* En cas de parage et/ou de suture de plaies multiples, additionner les longueurs des plaies traitées, par local:

## X - ALLERGOLOGIE

	Séance d'injection d'extrait allergénique à concentration donnée pour désensibilisation spécifique, par voie sous-cutanée	FGLB001	7,93		Aucun	
--	---	---------	------	--	-------	--

## XI - ACUPUNCTURE

	Séance d'acupuncture. (cf libellé sur site AMELI.FR, 30 lignes ...)	QZRB001	11,54		Aucun	
--	---	---------	-------	--	-------	--

## XII - MEDECINE D'URGENCE (CH 19)

M	Traitement de premier recours de cas nécessitant des actes techniques (pose d'une perfusion, administration d'oxygène, soins de réanimation cardiorespiratoire...) et la présence prolongée du médecin (en dehors d'un établissement de soins) dans les situations suivantes : - détresse respiratoire ; - détresse cardiaque ; - détresse d'origine allergique ; - état aigu d'agitation ; - état de mal comitial ; détresse d'origine traumatique.	YYYY010	48,00	74,88	F-P-S-U	
	Supplément pour réalisation d'un examen radiologique par un médecin de montagne lors de la prise en charge diagnostique et thérapeutique dans le même temps d'une lésion ostéo-articulaire, musculo-tendineuse ou des parties molles d'origine traumatique	YYYY008	11,52		aucun	RAJOUTÉ

## XIII - FORFAITS (ajouter ces forfaits à l'acte effectué)

	Supplément pour exérèse de nævi cellulaires ou de tumeurs cutanées malignes de moins de 5 cm2	YYYY036	23,86			RAJOUTÉ
	Supplément pour exérèse de nævi cellulaires ou de tumeurs cutanées malignes de 5 cm2 à 10 cm2	YYYY043	36,35			RAJOUTÉ
	Supplément pour exérèse de nævi cellulaires ou de tumeurs cutanées malignes sur 10 cm2 et plus	YYYY061	53,60			RAJOUTÉ
	Prise en charge diagnostique et thérapeutique dans le même temps d'une lésion ostéo-articulaire, musculo-tendineuse ou des parties molles d'origine traumatique	YYYY011	20,16		F-P-S-U	RAJOUTÉ

## XIV - AUTRES

### 16.05.01.01 Pansement chirurgical initial de brûlure, sauf tête et mains

	Pansement chirurgical initial de brûlure en dehors de l'extrémité céphalique et des mains, sur moins de 1% de la surface corporelle	QZJA020	25,47		F-P-S-U	COTATIONS INTERDITES AUX MEDICINS GENERALISTES
	Pansement chirurgical initial de brûlure en dehors de l'extrémité céphalique et des mains, sur 1% à 10% de la surface corporelle	QZJA005	35,54		A-F-P-S-U-7	
	Pansement chirurgical initial de brûlure en dehors de l'extrémité céphalique et des mains, sur 10% à 30% de la surface corporelle	QZJA004	88,82		A-F-P-S-U	
	Pansement chirurgical initial de brûlure en dehors de l'extrémité céphalique et des mains, sur 30% à 60% de la surface corporelle	QZJA019	162,63		A-F-J-K-P-S-U	
	Pansement chirurgical initial de brûlure en dehors de l'extrémité céphalique et des mains, sur plus de 60% de la surface corporelle	QZJA014	201,94		A-F-J-K-P-S-U	

### 16.05.01.02 Pansement chirurgical initial de brûlure

	de l'extrémité céphalique et des mains					
	Pansement chirurgical initial de brûlure sur l'extrémité céphalique	QAJA014	55,17		F-P-S-U	
	Pansement chirurgical initial de brûlure sur 1 main	QCJA003	48,62		F-P-S-U	
	Pansement chirurgical initial de brûlure sur les 2 mains	QCJA005	73,87		A-F-P-S-U-7	
	Pansement chirurgical initial de brûlure sur l'extrémité céphalique et 1 main	QAJA008	81,36		A-F-P-S-U-7	
	Pansement chirurgical initial de brûlure sur l'extrémité céphalique et les 2 mains	QAJA007	98,20		A-F-P-S-U-7	

**16.05.02 Pansement chirurgical secondaire de brûlure**

	Le pansement 2aire de brûlure inclut l'ablation de l'ancien pansement, la déterision et la réfection					
--	--	--	--	--	--	--

**16.05.02.01 Pansement chirurgical secondaire de brûlure, sauf la tête et les mains**

	Pansement chirurgical secondaire de brûlure en dehors de l'extrémité céphalique et des mains, sur moins de 1% de la surface corporelle	<b>QZJA003</b>	<b>34,34</b>		F-P-S-U	
	Pansement chirurgical secondaire de brûlure en dehors de l'extrémité céphalique et des mains, sur 1% à 10% de la surface corporelle	<b>QZJA010</b>	<b>46,04</b>		A-F-P-S-U-7	
	Pansement chirurgical secondaire de brûlure en dehors de l'extrémité céphalique et des mains, sur 10% à 30% de la surface corporelle	<b>QZJA007</b>	<b>108,19</b>		A-F-K-J-P-S-U-7	
	Pansement chirurgical secondaire de brûlure en dehors de l'extrémité céphalique et des mains, sur 30% à 60% de la surface corporelle	<b>QZJA008</b>	<b>157,25</b>		A-F-K-J-P-S-U-7	
	Pansement chirurgical secondaire de brûlure en dehors de l'extrémité céphalique et des mains, sur plus de 60% de la surface corporelle	<b>QZJA018</b>	<b>193,98</b>		A-F-K-J-P-S-U-7	

**16.05.02.02 Pansement chirurgical secondaire de brûlure de l'extrémité céphalique et des mains**

	Pansement chirurgical secondaire de brûlure sur l'extrémité céphalique	<b>QAJA010</b>	<b>67,07</b>		A-F-P-S-U-7	
	Pansement chirurgical 2aire de brûlure sur 1 main	<b>QCJA004</b>	<b>62,86</b>		A-F-P-S-U-7	
	Pansement chirurgical 2aire de brûlure sur 2 mains	<b>QCJA002</b>	<b>95,81</b>		A-F-P-S-U-7	
	Pansement chirurgical secondaire de brûlure sur l'extrémité céphalique et 1 main	<b>QAJA011</b>	<b>102,37</b>		A-F-P-S-U-7	
	Pansement chirurgical secondaire de brûlure sur l'extrémité céphalique et les 2 mains	<b>QAJA001</b>	<b>120,85</b>		A-F-P-S-U-7	